الجمهورية الجزائرية الديهقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire وزارة التعليم العالى والبحث العلمى

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mustapha STAMBOULI de Mascara

Rectorat N°8/12/U.M/19



جامعة مصطفى اسطمبولي بمعسكر مدير بة الحامعة

Mascara: 0.7 AVR 2019

Procès-Verbal de réunion du conseil de direction 02/04/2019

L'an deux mille dix neuf et le deux du mois d'avril, à 08h30, s'est réuni le conseil de direction, au niveau de la faculté des sciences exactes, sous la présidence de Monsieur le Recteur de l'université.

Ordre du jour :

- Répartition du budget 2019
- Délibérations du 1^{er} semestre avec les logiciels Progress et université et les contraintes.
- calendrier des examens de rattrapage du 1^{er} semestre.
- Statistiques finales des étudiants des trois paliers.
- Etat d'avancement scanner et numérisation de la bibliothèque.
- Redéploiement des enseignants de langues.

Etaient présents :

	- Mr ADNANE Ahmed	Vice-recteur chargé la formation supérieure du premier et		
		deuxième cycle, La formation continue et les diplômes, et la		
		formation supérieure de graduation.		
	- Mr BENMERIEM Khaled	Vice-recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle,		
		l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation		
		supérieure de post graduation		
	-Mr CHENNINI Abderrahmane	Vice-recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de		
		l'animation de la communication et des manifestations		
		scientifiques.		
	- Mr BETTOUMI Benaoumeur	Secrétaire Général.		
	-Mr TAIBI Ghomari	Doyen de faculté des sciences sociales et humaines.		
	-Mr TCHIKO Faouzi	Doyen de la faculté des sciences économiques, sciences		
		commerciales et sciences de gestion.		
	- Mr MESSAOUDI Rachid	Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques.		
Mr BELABID Lakhdar Doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vic				
	- Mr BOUCHEKARA Mohamed	Doyen de la faculté des sciences et technologie.		
	- Mr SEDDAR Noureddine	Doyen de la faculté des Lettres et des langues.		
	-Mr YAHIAOUI Ahmed	Doyen de la faculté des sciences exactes.		

Etait absent:

-Mr DRISS Miloud Vice-recteur de développement et de la prospective

Après une allocution de bienvenue, le conseil entama le premier point inscrit à l'ordre du jour.

1- Répartition du budget 2019 section 2 :

Il a été noté que le montant alloué à la section 2 du budget de l'année 2019 est le même que celui accordé au titre de l'année 2018, cependant, le chapitre relatif aux stages de courte durée à l'étranger a connu un léger changement, dû notamment à certains paramètres tels que le nombre des doctorants inscrits dans chaque faculté, la consommation du budget et le nombre de doctorants ayant bénéficié de » stages durant l'année 2018. Il est à préciser également que le montant des stages du personnel administratif pour l'année 2019, est inscrit sur le budget du rectorat à raison de trois agents par faculté et 220.000,00, y compris la billetterie pour chacun. La répartition a été validée à l'unanimité par les membres du conseil. Il a été demandé aux doyens, de réunir les conseils scientifiques pour procéder au classement des demandes de stages en respectant la grille d'attribution et de transmettre les procès verbaux au vice rectorat des relations extérieures. L'attribution des stages est subordonnée à la validation des listes par le vice rectorat. D'autres mesures concernant ce point ont été prises à savoir ;

- prévoir les frais de participation aux manifestations scientifiques.
- Pour les départs du mois d'avril et en attendant l'approbation du budget des facultés, l'allocation sera donnée sur le reliquat de l'année 2018, par contre la faculté se chargera de l'octroi du billet.
- Envoi des rapports de stage et du bilan des manifestations scientifiques de l'année 2018.
- Envoi du programme des manifestations scientifiques de l'année 2019.

2- Délibérations du 1er semestre :

Il a été constaté que le bilan des délibérations varie d'une faculté à une autre dans la mesure ou trois logiciels ont été utilisés à savoir, progress, université, cette situation est due notamment aux contraintes suivantes :

- Non achèvement de la saisie de la base de données dans le progress et sees.
- Le basculement difficile des données vers les différents logiciels.
- La saisie des étudiants étrangers, les endettés, ceux qui préparent un 2eme diplôme, les passerelles de DEUA, les étudiants affectés des écoles supérieures.
- Erreurs dans la dénomination de certaines spécialités dans deux facultés (droit et lettres et langues).

Pour remédier à cette situation et en prévision des délibérations finales du 1^{er} et $2^{\grave{e}me}$ semestres il a été décidé ce qui suit :

- Maintien de deux logiciels progress et université.
- Achèvement de la saisie de tous les étudiants dans le progress
- Basculement de toute la base de données vers les deux logiciels
- organiser une réunion regroupant tous les intervenants dans le logiciel progress
- Généraliser les délibérations avec le logiciel de l'université pour les S1 et S2.

3- Calendrier des examens :

Compte tenu du changement opéré sur les vacances universitaires du printemps et dans le souci de maintenir le programme des activités pédagogiques arrêté en début d'année, il a été décidé d'entamer les examens de rattrapage du 1^{er} semestre à partir du 13 Avril, jusqu'au 20 Avril. Les facultés doivent afficher le planning à partir du 07 Avril après midi.

Pour le 2^{ème} semestre, il a été décidé de décaler les activités pédagogiques d'une semaine, pour le reste, à savoir, les soutenances, le dépôt de mémoires, les dates fixées auparavant seront maintenues.

4- Statistiques des étudiants :

Mis à part une petite différence de 04 étudiants entre l'effectif global figurant sur la base de données du vice rectorat et les facultés, le conseil a noté avec satisfaction le travail accompli à tous les niveaux pour la maîtrise des effectifs étudiants tous paliers confondus de l'année universitaire 2018/2019. Le détail par faculté se présente comme suit :

Facultés	Effectifs vice rectorat	Effectifs faculté	Ecart
DSP	2151	2151	00
ST	3360	3273	87
LL	4079	4076	04
SNV	2442	2530	88
SSH	2254	2254	00
SESGSC	3184	3174	10
SE	1290	1306	16
Total	18760	18764	04

Pour le 3éme palier, le nombre des étudiants est de 687 dont 493 LMD, l'effectif global des trois paliers est de 19447 étudiants. Pour les discordances relevées, les services de scolarité des facultés concernées doivent procéder à une vérification sur les registres d'inscription.

5- Etat d'avancement des opérations scanner et numérisation de la bibliothèque :

Le conseil a souligné avec une grande satisfaction, l'état d'avancement très appréciable de l'opération scanner et numérisation du fends documentaire. Mr le recteur a tenu à féliciter l'ensemble des intervenants pour les efforts fournis, tout en insistant sur la nécessité d'achever les deux opérations dans les plus brefs délais. Pour la partie ressources humaines, le secrétaire général de l'université a déclaré l'achèvement de l'opération progress, les services concernés travaillent actuellement sur l'introduction des nouvelles recrues et les différents mouvements du personnel.

6- Redéploiement des enseignants de langues :

Il a été constaté que des enseignants de langues, 10 en français et 02 en anglais, sont affectés à d'autres facultés et interviennent en plein temps, au détriment de la faculté des lettres et langues, qui enregistre un faible taux d'encadrement en la matière. Devant cette situation qui nécessite une réflexion approfondie, il a été décidé ce qui suit :

- Inclure ses enseignants dans la faculté des lettres et langues lors de l'élaboration de l'emploi du temps de l'année universitaire 2019/2020. Le vice doyen doit se pencher sur la répartition des modules avec l'horaire réglementaire.
- Attribuer à ses enseignants des tâches d'encadrement dans la faculté des lettres et langues.
- Autoriser ses enseignants pour effectuer des tâches accessoires dans leurs anciennes facultés.
- Inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain conseil de direction. Messieurs les doyens ont été chargés pour étudier cette situation et proposer des solutions.

Avant de lever la séance, plusieurs points ont été abordés et se résument comme suit :

- Harmonisation des conventions conclues avec les partenaires socio économiques en veillant la leur conformité avec la réglementation en vigueur. Une délégation de signature sera accordée aux doyens des facultés.
- Préparer des dossiers pour l'ouverture de nouvelles spécialités en licence et master. Ce point sera discuté entre le recteur et le vice recteur de la formation supérieure en graduation.
- Envoi du bilan de la production scientifique des facultés ST et SNV.
- Envoi des procès verbaux des conseils scientifiques des facultés aux différents services du rectorat.
- Examen des cas de discipline des étudiants ainsi que les recours durant la semaine prochaine.
- Pour la création du département d'électrotechnique, le doyen de la faculté ST est appelé, à justifier encore plus ce dossier demande qui sera présenté devant le conseil scientifique de l'université et le conseil d'administration pour étude et adoption.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fût levée à 13h30.

